

## Réunion du Conseil Municipal du 17 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nuits-sur-Armançon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mr Jean-Louis GONON**, Maire.

**Date de convocation** : 13 février 2023.

**Présents** : Mmes Josiane DESGROISILLES, Corinne DROUHIN, Régine DUPAYS, Claude IMBERT ; Mrs Jean-Louis BERNARD, Guy DEWAELE, Jean-Louis GONON, Jean-Marie SEGADO.

**Absents excusés** : Mrs Xavier LAVINA (a donné pouvoir à Jean-Louis GONON), Matthias MANGANELLI, Cyrille TOULOUSE (a donné pouvoir à Jean-Marie SEGADO).

**Secrétaire de séance** : Mme Régine DUPAYS.

Lecture du compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2023. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

- Situation de la maison sise 8 rue de la Libération, cadastrée AD 120
- Demandes de subventions
- Présentation des devis
- Questions diverses

### I - Situation de la maison sis 8 rue de la Libération, cadastrée AD 120

Monsieur le Maire présente une demande de Monsieur DAVID Jean-Michel concernant la propriété située 8 rue de la Libération, cadastrée AD 120 et 116, appartenant à Madame BLAISE Ophélie. Il souhaiterait acquérir le jardin d'une surface de 582 m<sup>2</sup> attenant à sa propriété et demande que la Commune fasse l'acquisition de la maison pour une éventuelle démolition.

Après analyse de la situation :

**CONSIDERANT** que la maison n'est pas dangereuse actuellement.

**CONSIDERANT** que si tel était le cas, une mise en demeure serait adressée à la propriétaire.

**CONSIDERANT** que la maison est accolée à d'autres propriétés et que sa démolition pourrait entraîner des désagréments,

**Le Conseil Municipal**

➤ **DÉCIDE** de ne pas retenir la proposition faite par Monsieur DAVID Jean-Michel.

**II -Demandes de subvention 2022**

Délibération n° 03-2023

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions, à savoir :

Nom	Montant subvention
Bâtiment CFA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (1 élève)	50.00 €
ECOLE DES METIERS - LONGVIC (1 élève)	50.00 €
AFMTELETHON - MONETEAU	0.00 €
SECOURS CATHOLIQUE - AUXERRE	0.00 €
LES VOIX DE L'ARMANCON - ANCY LE FRANC	0.00 €
AFSEP Assoc française des scléroses en plaques	0.00 €
ADIL Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne	0.00 €
LES PEP 89	0.00 €
Association Prévention Routière - AUXERRE	0.00 €

**Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal**

➤ **DECIDE** d'accorder une subvention aux établissements mentionnés ci-dessus,

➤ **CHARGE** Monsieur le Maire d'inscrire ces sommes au budget 2023.

**III -Prévisions budgétaires**

Monsieur le Maire présente les différents devis pour l'élaboration du budget 2023.

**IV- Questions diverses**

1/ Fête de la nature en mai - intervention de Mr Jean-Louis BERNARD : Echange sur le prêt du matériel communal et de l'aide à apporter pour le montage et démontage des stands.

2/ Caserne des pompiers : Demande de devis pour connaître le coût des travaux de sécurisation.

3/ Agence Territoriale Départementale (ATD) : Demande d'étude pour la rénovation de la place de l'Eglise.

**DÉLIBÉRATIONS PRISES**

**03-2023 : Demandes de subvention**

Séance levée à 21 heures 45.

GONON Jean-Louis		IMBERT Claude	
BERNARD Jean-Louis		DEWAELE Guy	
DESGROISILLES Josiane		MANGANELLI Matthias	Absent
DUPAYS Régine		TOULOUSE Cyrille	Absent
LAVINA Xavier	Absent	SEGADO Jean-Marie	
DROUHIN Corinne			